

A remplir par le téléspectateur ou son représentant, UNIQUEMENT SI LES DIFFICULTES PERSISTENT, après l'intervention d'un antenniste ou organisme de contrôle.
Important ! Veillez à l'exactitude des renseignements communiqués afin de permettre l'identification de l'origine de vos difficultés. Dans le cadre de sa prestation, veillez à ce que l'antenniste renseigne l'intégralité des informations techniques demandées.

Réf. dossier :

RTV

VGS

Renseignements concernant le plaignant

Civilité	Mme	M.	Nom	Prénom
Adresse				
Code postal		Localité		
Tél. fixe		Tél. portable		
Mél.				

(Merci de renseigner au moins un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre dans la journée ainsi qu'une adresse mél)

Renseignements sur l'installation perturbée (si différents)

Civilité	Mme	M.	Nom	Prénom
Adresse				
Code postal		Localité		
Tél. fixe		Tél. portable		
Mél.				

Renseignements concernant les perturbations

Nature du défaut : Pas d'image Pas de son Images saccadées / Pixellisation / Gel de l'image

Période de perturbation : Date de début des perturbations (jj/mm/aaaa) :

Date d'arrivée dans la résidence affectée par les perturbations (jj/mm/aaaa) :

Avant les difficultés que vous rencontrez actuellement, diriez-vous que la qualité de votre réception était :

Parfaite Satisfaisante mais avec quelques perturbations ponctuelles Globalement instable Mauvaise

Les perturbations sont :

Permanententes intermittentes Précisez :

Vos voisins dont la réception est assurée par l'antenne râteau, subissent-ils les mêmes perturbations ?

Oui Non Ne sait pas

Description des difficultés rencontrées / Observations complémentaires (si besoin complétez sur papier libre) :

A retourner dûment complété de préférence par courriel à enqueteTNT@anfr.fr ou par voie postale à ANFR / DC / Département Radiodiffusion - 78, avenue du général de Gaulle - 94704 MAISONS-ALFORT

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé de données personnelles vous concernant dont le responsable de traitement est l'ANFR. Dans le cadre de la protection de la réception TV, ce traitement est destiné à gérer les réclamations suite à une difficulté de réception de la télévision et fournir une solution pour remédier à cette difficulté. Elles peuvent être communiquées aux services de l'ANFR, à l'Arcom et aux opérateurs de téléphonie mobile en cas de brouillage par leurs équipements. Les données ne sont pas conservées au-delà de deux ans en base active. Ce traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 22 de la loi n° 86-1067 du 30/09/1986 modifiée). Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, vous bénéficiez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, du droit à la limitation du traitement et du droit à la mort numérique, en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@anfr.fr et vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

A remplir par l'antenniste ou l'organisme de contrôle librement choisi et à la charge du téléspectateur. Toute information erronée ou incomplète peut conduire à une erreur de diagnostic par nos services techniques.

Renseignements concernant l'installation

Type d'antenne râteau : Individuelle Collective Ancienneté
Localisation : Intérieure Extérieure Hauteur approximative (m/sol)
Polarisation : Horizontale Verticale Orientation (émetteur / azimut)

Renseignements divers : (joindre si possible des photos de l'installation : antenne et/ou son environnement, câblages, prises et écrans de l'appareil de mesures, à l'adresse enqueteTNT@anfr.fr)

L'installation dispose d'un amplificateur Modèle Est-il réglable ? Oui Non
L'installation dispose d'un distributeur Nombre de prises TV
L'installation dispose d'un filtre LTE Marque / modèle

Environnement de l'installation perturbée :

Antenne dégagée de tout obstacle de grande hauteur (végétation, immeuble) Présence d'éoliennes
Voisinage immédiat consulté si oui, le voisinage est également gêné ? Oui Non
Proximité (< 300m) de relais radioélectrique, cibiste, radioamateur, téléphonie mobile, clôture électrique ou autre

Nature du signal et des programmes perturbés

Réf. appareil de mesure :		Mesures en antenne sèche			Mesures à la prise TV			Réception perturbée?		Commentaire(s) (échos, autres...)
Signaux à mesurer ** Chaînes payantes	Canal ou fréquences	Niveau (dBµV)	MER (dB)	VBER > 2x10 ⁻⁴	Niveau (dBµV)	MER (dB)	VBER > 2x10 ⁻⁴	Oui	Non	
R1 (France 2, France 3, France 4, Franceinfo., locales)								Oui	Non	
R2 (C8, BFM TV, CNews, CStar, Gulli)								Oui	Non	
R3 (Canal+**, C + sport**, C+ cinéma**, Planète+**, LCI, Paris Première**)								Oui	Non	
R4 (M6, W9, Arte, France 5, 6ter)								Oui	Non	
R6 (TF1, TMC, TFX, NRJ12, LCP)								Oui	Non	
R7 (TF1 Séries Films, Chérie 25, L'Equipe, RMC Story, RMC découverte)								Oui	Non	
LTE (700 MHz, 800 MHz) ou autre , précisez :								Oui	Non	

Je soussigné certifie que l'installation de réception audiovisuelle du téléspectateur, contrôlée par mes soins, est conforme et qu'elle n'est pas à l'origine des perturbations constatées. Je confirme avoir vérifié avec soin l'intégralité de la chaîne de réception :

Antenne Orientation optimale de l'antenne Tous les câbles Tous les raccordements et prises
Si présent : Amplificateur Répartiteur Filtrage

Conclusion(s) de l'intervention (origine supposée des perturbations) :

Tél. fixe Tél. portable **Cachet, date et signature :**
Mél. Date
Code SIRET

Êtes-vous signataire de la charte « Professionnel partenaire » de l'ANFR ? Oui Non

(A différencier du référencement LTE auprès des opérateurs de téléphonie mobile. Les Professionnels partenaires sont informés des conclusions de l'enquête)

A retourner dûment complété de préférence par courriel à enqueteTNT@anfr.fr ou par voie postale à ANFR / DC / Département Radiodiffusion - 78, avenue du général de Gaulle - 94704 MAISONS-ALFORT